

PARIS, le 28 avril 2020

Le Président,

TL - 091 – 2020

Docteur Bertrand de ROCHAMBEAU
Président du SYNGOF
Docteur François HONORAT
Président de l'AAL
Docteur Philippe CUQ
Président de l'UCDF
LE BLOC
6 rue Pétrarque
31000 TOULOUSE

Monsieur le Président, Cher Confère,

A l'heure où notre profession traverse une crise sans précédent, où de nombreux confrères sont dans une immense détresse, morale et financière, à l'heure où certains d'entre nous sont meurtris par la maladie (le SARS-Cov-2 environ quatre mille médecins libéraux à cet instant), à l'heure où nous avons l'éprouvante tristesse de déplorer le décès de 10 des nôtres, victimes de leur devoir et de leur vocation, la CARMF a décidé de prendre toutes les mesures en son pouvoir notamment :

- la suspension des prélèvements mensuels de cotisations pour trois mois,
- la suspension des pénalités de retard et des procédures d'exécution pour trois mois,
- la suppression des cotisations des confrères de la réserve sanitaire,
- la prise en charge au premier jour d'arrêt pour le régime invalidité-décès des confrères touchés par le SARS-Cov-2.

Par ailleurs, la Caisse étudie, en liaison avec le Ministère, des modalités de prise en charge d'une partie des cotisations avec maintien des droits.

Cet effort n'a été possible que grâce à une gestion d'une rigueur absolue et de l'indépendance et de la réactivité de notre institution. La CARMF est allée à son maximum compte tenu des missions et du respect des engagements techniques et financiers auxquels doit obéir notre caisse.

J'en appelle par la présente à votre soutien auprès des pouvoirs publics dans l'application de ces mesures, ainsi que votre implication pour solliciter auprès de nos différentes tutelles les moyens complémentaires à cette action.

Le sacrifice et l'engagement sans faille des médecins libéraux ne peuvent être négligés ou minimisés par les autorités et des aides complémentaires immédiates et significatives doivent être sollicitées, je m'en remets à vous et vous assure de mon soutien le cas échéant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Confrère, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Thierry LARDENOIS

